



**ARRETE**  
**N° 2023-008**

**Objet : Nomination du régisseur pour la régie de recettes permettant l'encaissement des produits liés à la vente de bois**

*Le Président du Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie,*

Vu la décision du n° 2023-008 instituant une régie de recettes auprès du SISARC permettant l'encaissement des produits liés à la vente de bois ;

Vu le décret du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;

Vu l'arrêté du n° 2013-004. nommant Jean-Pierre ARGOUD en qualité de régisseur titulaire et Nicole PASCAL en qualité de régisseur suppléant ;

Vu l'avis conforme du Payeur Départemental en date du 6 mars 2023 ;

**ARRETE**

**Article 1-** L'arrêté susvisé du 4 juillet 2013 est abrogé.

**Article 2-** Rémy DAGUES est nommé régisseur de la régie de recettes avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

**Article 3-** En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel Rémy DAGUES sera remplacé par Enzo GRIMAUDO mandataire suppléant.

**Article 4-** Rémy DAGUES régisseur et Enzo GRIMAUDO mandataire suppléant bénéficient du régime indemnitaire lié à leurs groupes de fonctions définis par l'assemblée délibérante.

**Article 5-** Le régisseur titulaire et le mandataire suppléant sont responsables de la conservation des fonds, des valeurs et des pièces comptables qu'ils ont reçus, ainsi que de l'exactitude des décomptes de liquidation qu'ils ont éventuellement effectués.

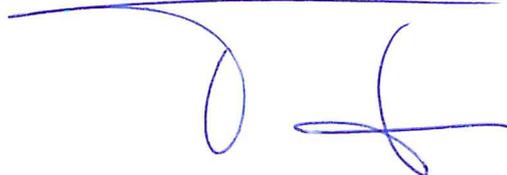
**Article 6-** Le régisseur titulaire et le mandataire suppléant sont tenus de présenter leurs registres comptables, leurs fonds et leurs formules de valeur inactives aux agents de contrôle qualifiés.

**Article 7-** Le régisseur titulaire et le mandataire suppléant sont tenus d'appliquer, chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'Instruction ministérielle du 21 avril 2006.

Fait à Albertville, le 6 mars 2023  
Le Président du SISARC,  
François RIEU

**S.I.S.A.R.C.**

Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie



Le régisseur titulaire  
Rémy DAGUES  
*Précédé de la mention "Vu pour acceptation"*

*"Vu pour acceptation"*



Le régisseur suppléant  
Enzo GRIMAUDO  
*Précédé de la mention "Vu pour acceptation"*

*"Vu pour acceptation"*

